

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Caudéran

Mercredi 8 juillet 2026, à 19 h 00

Parc Bordelais

Étaient présents :

- **Thomas Cazenave**, Maire de Bordeaux.
- **Gérald Carmona**, Maire adjoint du quartier Caudéran.
- **Christophe Bibes**, Élu de proximité Saint-Amand / Parc Bordelais.
- **Diane Beucard**, Élu de proximité Stéhélin / Monséjour.
- **Pascal Appanah**, Conseiller municipal délégué auprès de Véronique Juramy pour la rénovation des bâtiments communaux, la gestion du patrimoine foncier et immobilier de la Ville
- **Mayeul L'Huillier**, Adjoint au maire chargé des espaces publics, des mobilités, du stationnement et de la végétalisation.
- **Samuel Dechoux**, Directeur de la Police Municipale et de la Tranquillité Publique de Bordeaux.
- **Arnaud Poupard**, Commissaire de Police.
- **Environ 200 habitant.e.s**

INTERVENTION INTRODUCTIVE

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave ouvre ce premier conseil de Caudéran de la mandature en remerciant les habitants d'avoir répondu présents malgré les fortes chaleurs. Il explique que la municipalité a choisi de maintenir la réunion et d'organiser cette rencontre au cœur du Parc bordelais, dans un lieu ombragé afin de garantir les meilleures conditions possibles.

Il rappelle que ce conseil intervient seulement 3 mois après le début de la mandature, un choix assumé par la nouvelle équipe municipale afin de rencontrer rapidement les habitants, de présenter les élus et la nouvelle organisation de proximité, d'exposer les premières actions engagées depuis l'élection et de partager les principales orientations du mandat.

Thomas Cazenave indique qu'après un bref retour sur les premiers mois d'action municipale, Gérald Carmona et les élus du quartier présenteront les actualités de Caudéran avant de laisser une large place aux échanges avec les habitants.

Il précise que ces conseils de quartier se veulent ouverts, sans ordre du jour imposé ni filtrage des questions, afin de permettre à chacun d'interroger directement les élus sur les sujets qui le concernent.

Il remercie enfin l'ensemble des agents municipaux mobilisés pour l'organisation de cette réunion.

Gérald Carmona

Maire adjoint du quartier Bordeaux Caudéran

Gérald Carmona remercie à son tour les habitants pour leur présence et se félicite que cette première rencontre se déroule dans un espace vert emblématique de Caudéran, qu'il souhaite préserver.

Il revient sur son parcours, marqué par une carrière à l'Institut Bergonié ainsi que par un engagement de longue date dans le monde associatif, notamment comme administrateur de maison de quartier et président d'association. Après avoir été élu de proximité puis maire de quartier de Saint-Augustin pendant la période de la crise sanitaire du Covid, il indique que cette expérience lui a permis de mesurer toute l'importance de la proximité avec les habitants.

Il considère cette fonction de maire de quartier comme l'aboutissement naturel de son engagement au service de Bordeaux et de Caudéran. Entouré des élus de proximité, des services municipaux et des nombreux acteurs associatifs du quartier, il affirme sa volonté de construire une relation de proximité durable avec les habitants et de répondre au plus près à leurs préoccupations.

PRESENTATION DES ELUS ET ELUS DE PROXIMITE

Christophe Bibes

Élu de proximité – Saint-Amand / Parc bordelais

Christophe Bibes rappelle son parcours d'ancien commerçant au cœur de Caudéran, où il a longtemps tenu un café de quartier. Cette activité lui a permis de développer une relation quotidienne de proximité avec les habitants, qu'il entend aujourd'hui prolonger dans ses fonctions d'élu. Il indique rester très présent sur le terrain et continuer à rencontrer régulièrement les habitants du quartier.

Au sein de l'équipe municipale, il travaille aux côtés de Géraldine Amouroux sur les questions de sécurité, plus particulièrement au sein des commissions de sécurité chargées des établissements recevant du public, des établissements privés et des manifestations évenementielles. Il souligne que ces missions participent directement à la protection des personnes et constituent un axe majeur de l'action municipale.

Il est également élu de proximité pour le secteur Saint-Amand / Parc Bordelais, qui s'étend jusqu'aux boulevards. Connaissant déjà de nombreux habitants, il se réjouit de pouvoir renforcer cette relation de terrain et accompagner, au plus près, les projets et les préoccupations du quartier.

Diane Beaucard

Élu de proximité – Stéhélin / Monséjour

Diane Beaucard indique qu'il s'agit de son premier mandat électif. Habitante de Caudéran depuis son enfance, elle se dit particulièrement attachée à ce quartier dont elle devient élue de proximité pour le secteur Stéhélin / Monséjour, couvrant la partie ouest de Bordeaux.

Elle précise exercer plusieurs délégations municipales. Aux côtés d'Alexandra Siarri, elle est chargée de la participation citoyenne, notamment à travers les conseils de quartier et les dispositifs de concertation avec les habitants. Avec Mayeul L'Huillier, elle est également en charge de la végétalisation, des parcs et jardins, de la biodiversité et de la condition animale, des compétences qu'elle juge complémentaires au regard des enjeux du cadre de vie.

Professionnellement spécialisée dans la concertation publique, elle souligne la cohérence entre son activité et ses responsabilités d'élue. Elle affirme enfin sa volonté d'être présente sur le terrain, au travers des permanences, des rencontres de quartier et des échanges avec les habitants.

Pascal Appanah

Conseiller municipal délégué auprès de Véronique Juramy pour la rénovation des bâtiments communaux, la gestion du patrimoine foncier et immobilier de la Ville

Pascal Appanah indique résider à Caudéran depuis 11 ans avec sa famille et représenter, aux côtés de Diane Beaucard, le secteur Monséjour / Stéhélin.

Il présente sa délégation consacrée au patrimoine foncier et immobilier de la Ville, qui recouvre notamment l'entretien, la rénovation énergétique, l'optimisation des bâtiments municipaux ainsi que les arbitrages liés à leur gestion. Il souligne que ce patrimoine constitue un enjeu majeur pour la collectivité et qu'il sera amené à échanger régulièrement avec les habitants sur ces sujets.

Il rappelle avoir rencontré de nombreux habitants pendant la campagne municipale et se réjouit de poursuivre désormais ce travail de proximité au sein de l'équipe municipale. Il précise enfin que son activité professionnelle de banquier au sein d'une banque régionale et coopérative fait écho aux questions de gestion patrimoniale dont il a la responsabilité.

Thomas Cazenave évoque enfin Marcel Kapfer, absent lors de cette réunion. Ancien général de gendarmerie, celui-ci fait partie de l'équipe de proximité de Caudéran (Poincaré / Primrose). Il met notamment son expérience au service de la Ville sur les questions de gestion de crise et de sécurité, aux côtés de Géraldine Amouroux.

LES PREMIERES ORIENTATIONS DE LA MANDATURE

Les conseils de quartiers et de proximité

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Thomas Cazenave

Thomas Cazenave présente les grandes orientations qui guident le début de la mandature. Il explique que la première décision prise est de refonder la politique municipale de proximité afin de renforcer le lien entre les habitants et leurs élus.

La ville est ainsi redécoupée en 30 quartiers, afin de mieux prendre en compte les réalités propres à chaque secteur et de permettre aux élus d'être davantage présents sur le terrain. Il estime indispensable de recréer une relation de confiance entre les citoyens et leurs représentants, alors que de nombreux habitants expriment le sentiment de ne voir les élus qu'en période électorale et se détournent progressivement de la vie démocratique.

Cette nouvelle organisation repose sur 2 niveaux de dialogue :

Des conseils de proximité, organisés régulièrement dans chacun des 3 secteurs de Caudéran (Stéhélin-Monséjour, Saint-Amand / Parc Bordelais et Poincaré-Primrose), afin de traiter les problématiques très locales.

Un conseil de quartier annuel, réunissant l'ensemble du quartier pour présenter le bilan des actions menées, rendre compte des engagements pris et répondre directement aux questions des habitants.

Thomas Cazenave insiste sur la volonté de maintenir des échanges sans filtre ni thème imposé, les élus restant présents pendant toute la durée des réunions pour répondre à l'ensemble des interrogations.

Le maire rappelle également que la nouvelle équipe municipale a fait le choix d'agir rapidement dès le début du mandat en mettant en œuvre les engagements pris pendant la campagne. Il cite notamment :

- Le rétablissement de l'éclairage public nocturne dans toute la ville.
- Le renforcement de la politique de sécurité, avec l'obtention d'effectifs supplémentaires de police nationale, une nouvelle organisation de la police municipale, son armement, le déploiement de la vidéoprotection et la création de la première brigade municipale de nuit.
- La remise en lumière du patrimoine bordelais.
- Le lancement des Dimanches Sport Santé, gratuits et ouverts à tous.

Thomas Cazenave affirme sa volonté de tenir les engagements annoncés, d'agir avec transparence, de rendre régulièrement compte de l'action municipale et d'accepter le débat comme les critiques. Il souligne enfin son attachement à préserver l'unité de Bordeaux (avec notamment des rencontres inter-quartiers) et annonce que les grands projets de la mandature (adaptation au changement climatique, mobilité, transports, urbanisme ou culture) feront l'objet de présentations et d'échanges tout au long du mandat.

PRESENTATION DE L'EQUIPE DE PROXIMITE DU QUARTIER

Retour sur les 100 premiers jours

Gérald Carmona

Gérald Carmona complète la présentation en rappelant que les 8 maires de quartier travaillent collectivement et se réunissent tous les 15 jours afin de partager leurs expériences et de coordonner leurs actions.

Il présente ensuite l'équipe municipale de proximité qui accompagne quotidiennement les habitants :

- Benoît Boutinon, secrétaire général de la mairie de quartier, chargé de coordonner l'ensemble des services.
- Christelle Boillet, assistante du maire de quartier, interlocutrice privilégiée pour la prise de rendez-vous avec les élus.
- Célia Cunin, chargée d'animation territoriale, qui accompagne les associations, les porteurs de projets et les initiatives des habitants.
- Sébastien Cuerda, responsable technique, encadre les chargés de proximité, Serge Lucia et Valérie Nogue, qui passent en revue régulièrement l'ensemble des rues de Caudéran afin d'identifier les dysfonctionnements et d'améliorer le cadre de vie. Il encadre également les chargés de travaux.
- Sandrine Lopez et Daniel Tapie, chargés de travaux, qui veillent au bon déroulement des chantiers, à leur conformité ainsi qu'à la qualité des aménagements réalisés dans le quartier.

Il souligne le rôle essentiel de ces agents dans la mise en œuvre de la politique de proximité.

Revenant sur ses 100 premiers jours en tant que maire de quartier, Gérald Carmona indique avoir consacré cette période à :

- Découvrir le fonctionnement des services municipaux et métropolitains.
- Recevoir près de 130 habitants lors de permanences.
- Rencontrer les associations et les acteurs locaux.

- Organiser une première marche exploratoire « Propreté et sécurité », le 18 mai, avec Géraldine Amouroux et Anne-Laure Chazeau, afin d'identifier les principaux points de vigilance du quartier.
- Engager le suivi des dossiers d'aménagement ;
- Élaborer une feuille de route des projets prioritaires de Caudéran, qui sera présentée à la rentrée.
- Mettre en place l'organisation de l'hyper-proximité.
- Rencontrer les équipes des établissements scolaires, notamment dans le contexte des épisodes de canicule, afin d'identifier leurs besoins.
- Suivre les dossiers d'urbanisme concernant l'avenir de plusieurs parcelles du quartier.
- Repenser la communication locale afin de mieux informer les habitants sur la vie de Caudéran.

Il conclut en soulignant que ces 100 premiers jours ont été particulièrement denses et consacrés à poser les bases de cette nouvelle organisation de proximité.

LES PERMANENCES EN MAIRIE DE QUARTIER

Gérald Carmona

Gérald Carmona explique avoir rapidement mis en place des permanences en mairie de quartier, dont les créneaux rencontrent déjà un fort succès. Il constate que de nombreux habitants lui confient ne plus avoir eu d'interlocuteur de proximité depuis plusieurs années.

Il indique recevoir tous les habitants, y compris lorsque leurs demandes ne relèvent pas directement des compétences municipales, estimant que le rôle d'un élu consiste aussi à orienter les personnes vers les bons interlocuteurs.

À partir de la rentrée, des permanences sans rendez-vous seront organisées chaque mercredi de 17 h à 19 h en mairie de quartier, en présence des élus de proximité. Des permanences mobiles seront également proposées dans différents lieux de vie de Caudéran, sous la tente *Bordeaux Ma Ville*, afin d'aller directement à la rencontre des habitants.

LES DIAGNOSTICS EN MARCHANT OU EN ROULANT

Gérald Carmona

Christophe Bibes

Gérald Carmona présente les premières « marches exploratoires », organisées pour identifier sur le terrain les problématiques de sécurité, de propreté et de cadre de vie.

La première, consacrée à la sécurité et à la propreté, s'est tenue le 18 mai avec les services municipaux et des collectifs d'habitants. En 3 heures, elle a permis de visiter 5 secteurs du quartier, d'établir 14 diagnostics, d'identifier 27 actions à engager et de mobiliser 11 services municipaux.

Une seconde marche, le 2 juillet, réalisée avec l'association Caudéran Village, a conduit à visiter 6 secteurs, à établir 7 diagnostics, à lancer 11 actions et à solliciter 4 services.

Ces diagnostics permettent notamment d'identifier des améliorations concrètes : récupération de places de stationnement, entretien de la végétation, signalisation, sécurisation des espaces publics ou encore petits aménagements de voirie. Gérald Carmona précise que l'objectif est de traiter rapidement les demandes formulées lors de ces visites de terrain.

Il évoque également les principaux chantiers en cours dans le quartier, notamment avenue Saint-Amand, rue de la Liberté, aux abords de la Cité administrative, avenue de la République

ainsi que les nombreux travaux sur les réseaux. Il souligne la volonté de mieux anticiper les interventions avec les opérateurs afin d'informer plus en amont les habitants et les commerçants.

Il annonce également l'organisation de la première « cyclo-patrouille », réalisée avec l'association Vélocité, destinée à parcourir le quartier à vélo pour repérer les améliorations possibles en matière de sécurité et de circulation cyclable.

Christophe Bibes rappelle que le développement du sport de proximité constitue un engagement fort de la nouvelle équipe municipale.

Il se félicite de l'ouverture de la piscine Jean Zay, qui bénéficie de premiers retours très positifs et pourra être utilisée toute l'année. Il souligne également l'importance du complexe sportif de Stéhélin, largement fréquenté par les établissements scolaires et les associations.

Dès le début de la mandature, la municipalité a engagé des travaux de remise en état des bâtiments du complexe afin de garantir leur sécurité et leur fonctionnement. L'objectif est désormais de poursuivre leur modernisation et de renforcer l'offre sportive de proximité dans ce secteur.

PRINCIPAUX CHANTIERS ET ETUDES DU QUARTIER

Gérald Carmona

Pascal Appannah

Gérald Carmona présente plusieurs projets structurants qui seront développés au cours de la mandature, parmi lesquels :

- L'évolution de l'offre culturelle autour de La Pergola.
- La révision de certains plans de circulation.
- Le réaménagement du parc de Lussy.
- La poursuite et la révision du projet ReVE 11 sur l'avenue d'Arès.
- L'ouverture d'un poste de police municipale.
- La requalification du gymnase Stéhélin.

Il rappelle également que les élus participent à l'ensemble des conseils d'école afin d'assurer le lien entre les établissements scolaires, les familles et les services municipaux.

Pascal Appannah revient sur le rôle des élus dans les conseils d'école, qui permettent de rencontrer les équipes pédagogiques, les représentants des parents d'élèves et les services municipaux afin de traiter les problématiques des établissements.

Il rappelle que la Ville compte 119 écoles primaires, qui ne présentent pas toutes le même niveau d'adaptation face aux épisodes de fortes chaleurs.

La municipalité entend poursuivre la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école lorsque cela est pertinent, tout en développant des solutions complémentaires telles que la création de zones fraîches, l'installation de protections solaires, l'amélioration de la ventilation ou, lorsque cela est nécessaire, le recours à la climatisation. Il insiste sur la volonté de privilégier une approche pragmatique conciliant confort thermique et qualité des bâtiments scolaires.

LES CONSEILS DE QUARTIERS ET DE PROXIMITE

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Diane Beaucard

Diane Beaucard rappelle que les conseils de proximité constituent un volet essentiel de la nouvelle organisation de proximité mise en place par la municipalité. Organisés à l'échelle des différents secteurs de Caudéran, ils permettront aux élus de proximité d'animer des échanges réguliers avec les habitants et de traiter les problématiques propres à chaque secteur.

LES COMMISSIONS CITOYENNES

« Des habitants et des acteurs locaux actifs tout au long des projets dans les quartiers »

Diane Beaucard

Elle annonce également la mise en place des commissions citoyennes, pour lesquelles plus de 3 000 habitants ont déposé leur candidature à l'échelle de Bordeaux, témoignant selon elle de l'intérêt des Bordelais pour ces nouveaux dispositifs de participation.

Diane Beaucard rappelle qu'une commission citoyenne sera créée dans chacun des quartiers de Bordeaux, dont une pour Caudéran. Les membres sont en cours de désignation par tirage au sort parmi les candidatures déposées. Les personnes retenues seront prochainement contactées par téléphone, les candidats non sélectionnés seront également informés par courrier.

Elle précise que les habitants qui ne seront pas retenus cette fois-ci pourront néanmoins participer activement au travers des autres démarches de concertation proposées par la Ville. Le mandat des membres des commissions citoyennes étant limité à 2 ans, de nouvelles candidatures pourront être déposées lors de leurs renouvellements.

Elle souligne enfin que ces commissions citoyennes formeront le cœur du dialogue entre les maires de quartier, les élus de proximité et les habitants, en favorisant des échanges directs et réguliers tout au long des projets du quartier.

LE BUDGET PARTICIPATIF DE PROXIMITE

« Un dispositif simple, ouvert à tous, pour agir concrètement pour son quartier »

Diane Beaucard

Diane Beaucard rappelle également la création d'un budget participatif de proximité, qui associera directement les commissions citoyennes au choix des projets **soutenus** dans chaque quartier.

Les habitants pourront proposer des initiatives, qui seront examinées collectivement avec les services puis les commissions citoyennes afin de sélectionner les projets soutenus dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

Ce dispositif, qui sera engagé à partir de l'automne, vise à renforcer le pouvoir d'agir des quartiers et à permettre aux habitants de contribuer directement aux actions de proximité.

DATE DES CONSEILS DE PROXIMITE

Gérald Carmona

Gérald Carmona annonce les premières dates des conseils de proximité :

- 5 octobre pour le secteur Saint-Amand / Parc Bordelais.
- 9 novembre pour Poincaré / Primrose.
- 30 novembre pour Stéhélin / Monséjour.

Chaque conseil sera précédé, environ 45 jours auparavant, d'une « marche exploratoire » associant habitants, collectifs et associations afin d'identifier les projets et les problématiques du secteur.

LES PRINCIPALES ANIMATIONS DU QUARTIER

Gérald Carmona

Gérald Carmona présente plusieurs rendez-vous à venir (non exhaustif) :

- Une manifestation musicale au Parc Bordelais le 18 juillet.
- Les pique-niques de quartier le 11 septembre.
- La Fête de l'Escargot, emblème de Caudéran, le 4 septembre.
- Les 30 ans du marché bio de Saint-Amand, le 19 septembre.
- Plusieurs conférences ainsi que le marché de Noël, les 11 et 12 décembre, place Germaine Tillion (parvis de l'église).

Il conclut en rappelant plusieurs priorités de la mandature pour Caudéran : l'ouverture d'un poste de police municipale au premier trimestre 2027, un plan d'urgence pour la rénovation des trottoirs, le renforcement de l'attractivité commerciale du quartier, le développement de la pratique sportive, le soutien au tissu associatif et solidaire ainsi que la création de 3 pôles culturels autour des Glacières, de La Pergola et de Monséjour.

Gérald Carmona réaffirme enfin la volonté de l'équipe municipale de mettre en œuvre rapidement les engagements pris au service des habitants de Caudéran.

TEMPS D'ÉCHANGES

Ouverture des échanges

Thomas Cazenave ouvre la séquence de questions-réponses et invite les habitants à prendre la parole librement à l'aide des 2 micros mis à leur disposition.

Circulation et cinéma à Caudéran

Question d'un habitant : « Lorsque vous étiez dans l'opposition, vous aviez beaucoup critiqué les modifications de circulation (sens uniques, sens interdits...). Où en est-on aujourd'hui ? Envisagez-vous de revenir à la situation antérieure ou ces aménagements vont-ils être conservés ? Par ailleurs, Caudéran compte près de 50 000 habitants, mais ne dispose toujours pas de cinéma. Est-ce un projet envisagé ? »

Thomas Cazenave indique que la municipalité a pris l'engagement de réexaminer les plans de circulation au cas par cas, partout où des dysfonctionnements sont constatés. Il précise que cette démarche concerne l'ensemble des quartiers de Bordeaux et qu'aucune solution

uniforme ne sera appliquée : chaque situation fera l'objet d'une analyse spécifique et, si nécessaire, d'une nouvelle concertation avec les habitants avant toute évolution.

Mayeul L'Huillier explique que les plans de circulation doivent aujourd'hui être repensés à l'échelle de secteurs entiers et non rue par rue. Les évolutions de circulation, de stationnement, des accès aux commerces, des déplacements à vélo ou encore des flux automobiles étant étroitement liés, toute modification doit être étudiée de manière globale afin d'éviter de déplacer les difficultés vers d'autres rues.

Il cite notamment le secteur de la place de l'Église, où la future rénovation de l'avenue Saint-Amand nécessitera une réflexion d'ensemble sur les sens de circulation, les accès automobiles, cyclables et le stationnement. Cette démarche sera menée en concertation avec les élus de proximité, les riverains et les commerçants afin de construire des solutions adaptées au fonctionnement du quartier.

Thomas Cazenave précise que **Gérald Carmona** reviendra plus particulièrement sur le secteur de l'avenue Louis-Barthou.

Concernant le cinéma, **Gérald Carmona** confirme que la création d'un cinéma est bien intégrée au projet du futur pôle culturel de La Pergola. Il indique que ce projet figure parmi les opérations prévues pour renforcer l'offre culturelle de Caudéran.

Stationnement réglementé et patrimoine du Parc bordelais

Question d'un habitant : « Vous avez évoqué les études concernant les zones de tension de stationnement sans les présenter. J'habite près de la rue Raymond Bordier, dans le seul secteur de stationnement réglementé de Caudéran. Ce dispositif a considérablement amélioré la situation, mais il reporte désormais les difficultés sur les rues voisines. Où en sont les réflexions ? Et qu'en est-il de la rénovation des grilles et des portails du Parc bordelais ? »

Remarque d'un habitant : « J'habite rue Marcelin-Jourdan et je souhaite nuancer ce constat : malgré mon abonnement résident, je ne trouve pratiquement jamais de place dans ma rue depuis la mise en place du stationnement réglementé. »

Gérald Carmona explique que plusieurs secteurs situés autour de l'actuelle zone réglementée connaissent désormais d'importants reports de stationnement. Face aux nombreuses sollicitations des riverains, une nouvelle étude sera engagée afin d'évaluer l'opportunité d'étendre le stationnement réglementé.

Il rappelle qu'une première concertation avait déjà été organisée dans certains secteurs, mais que le projet avait alors été rejeté. Une nouvelle démarche de concertation sera donc menée avec les habitants concernés avant toute décision.

Concernant le Parc bordelais, **Gérald Carmona** indique que la rénovation des grilles et des 7 portails constitue un projet bien identifié. Les estimations financières s'élèvent toutefois entre 700 000 et 900 000 euros, bien au-delà des montants parfois évoqués publiquement. Des échanges sont engagés avec la Fondation du patrimoine et les services culturels afin d'étudier différentes pistes de financement, notamment par le mécénat.

Sécurité, vidéoprotection, propreté et toilettes publiques

Question d'une habitante : « J'habite rue de la Cage Verte. J'ai plusieurs questions. Tout d'abord sur la sécurité : vous avez annoncé le renforcement de la police municipale à Caudéran et je m'en réjouis, mais envisagez-vous également d'installer des caméras de vidéoprotection, comme cela existe dans d'autres communes ? Ensuite, concernant la propreté, prévoyez-vous d'installer davantage de poubelles ou de dispositifs destinés aux déjections canines, car les trottoirs sont régulièrement souillés ? Enfin, je souhaite attirer votre attention sur le manque de toilettes publiques à Bordeaux. Ma fille a d'ailleurs déposé une pétition à l'Assemblée nationale pour demander leur réintroduction. L'absence de sanitaires pose de réelles difficultés, notamment pour les personnes âgées, les familles ou toute personne qui ne peut pas facilement accéder aux »

toilettes d'un café. Envisagez-vous de développer ce type d'équipement à Bordeaux, dans un objectif de santé publique et de propreté ? »

Thomas Cazenave rappelle que le renforcement de la sécurité constitue l'un des engagements majeurs de la nouvelle municipalité.

Il indique que les effectifs de la police municipale sont en cours de renforcement et que son organisation évolue afin de développer une véritable police de proximité. À Caudéran, l'actuelle annexe sera transformée en véritable poste de police municipale, permettant une présence renforcée sur le quartier.

La Ville prévoit également de poursuivre le déploiement des caméras de vidéoprotection dans les secteurs où elles apparaissent nécessaires. En complément, des caméras nomades pourront être installées temporairement afin de traiter rapidement des problématiques ponctuelles, comme les dépôts sauvages ou certaines incivilités.

Il rappelle enfin qu'une brigade de nuit est progressivement mise en place : déjà opérationnelle les jeudis, vendredis et samedis soir, elle assurera, à partir de janvier, une présence nocturne sur l'ensemble des quartiers tous les jours de la semaine.

Concernant les toilettes publiques, Thomas Cazenave reconnaît qu'il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique, de qualité de l'espace public et de dignité. Il confirme que leur développement fait partie des engagements de la municipalité, tout en rappelant que le contexte financier impose de hiérarchiser les investissements. Il souligne que la Ville et Bordeaux Métropole ont déjà renoncé à plusieurs projets importants afin de concentrer leurs moyens sur les priorités jugées essentielles.

Place Mondésir et avenue d'Arès

Question d'une habitante : « *Des concertations ont eu lieu sur le projet d'aménagement de la place Mondésir. Où en est aujourd'hui ce projet ?* »

Gérald Carmona indique que le projet de requalification de la place Mondésir, engagé sous la précédente mandature, prévoit un démarrage des travaux en 2027, à l'issue des études et de la concertation déjà réalisées.

Il explique toutefois que plusieurs conséquences du projet, notamment sur les circulations côté Caudéran, suscitent des inquiétudes. Les reports de circulation envisagés, notamment vers la rue Guynemer, pourraient entraîner des détours importants pour les riverains. Des réunions sont donc programmées afin d'étudier les possibilités d'adapter le projet et d'en limiter les impacts sur le quartier.

Question d'un habitant : « *Néo-Bordelais installé à Caudéran depuis 6 ans, j'habite avenue d'Arès, entre Mondésir et la rue de l'Adour. Depuis mon arrivée, les travaux s'y succèdent en permanence. Aujourd'hui, des plots provisoires ont été installés : vont-ils rester durablement et quel est leur objectif ? Par ailleurs, où en est réellement le projet de requalification de la place Mondésir ? Enfin, je souhaite saluer cette initiative de conseil de quartier, qui permet aux habitants de s'exprimer directement auprès des élus.* »

Gérald Carmona rappelle que l'avenue d'Arès fait actuellement l'objet de travaux successifs sur les réseaux, réalisés par tronçons afin de limiter les perturbations.

Il précise que le projet ReVE 11 devra permettre de requalifier une avenue aujourd'hui très dégradée, avec des trottoirs insuffisants, une piste cyclable peu satisfaisante et des problématiques importantes de circulation. Il souligne toutefois que cette opération doit être pensée de manière globale afin de préserver l'accessibilité des établissements majeurs du secteur, notamment la clinique Saint-Augustin.

Il indique également que la municipalité réexamine le projet initial afin de limiter autant que possible la suppression de places de stationnement. Les pertes cumulées prévues avec les projets de Mondésir et du ReVE auraient en effet entraîné des reports importants dans les rues voisines.

À la demande du maire, les services travaillent donc à préserver, voire à recréer, des places de stationnement en surface lorsque cela est possible.

Il invite enfin l'habitant à poursuivre ces échanges directement avec lui afin d'examiner plus précisément les problématiques du secteur.

Question d'un habitant : « *J'habite avenue d'Arès. Je voudrais attirer votre attention sur la partie de l'avenue d'Arès située à proximité des boulevards, qui semble moins prise en compte que le secteur de Mondésir. L'ancienne manufacture, dont le projet immobilier est à l'arrêt depuis 3 ans, est devenue un squat qui dégrade fortement le cadre de vie, la sécurité et l'activité commerciale du secteur. Je souhaite également évoquer l'entretien de l'espace public : les habitants sont prêts à participer au désherbage, mais ils ont aussi besoin d'être accompagnés par la Ville. Par ailleurs, je témoigne des difficultés rencontrées pour installer une climatisation : après avoir obtenu une autorisation il y a quelques années, j'ai été contraint de retirer l'unité extérieure au motif qu'elle ne respectait pas les règles esthétiques applicables aux façades bordelaises, rendant l'installation inutilisable. Enfin, je souhaite saluer le travail de la police municipale, tout en signalant des incivilités récurrentes liées aux véhicules stationnés devant les garages. Les délais d'intervention de la fourrière sont souvent tels que les véhicules ont quitté les lieux avant son arrivée, ce qui crée des tensions avec les contrevenants.* »

Gérald Carmona propose d'organiser une visite de terrain avec les habitants, de Mondésir jusqu'à la barrière d'Arès, afin d'identifier directement les différents points de difficulté évoqués, notamment la situation de l'ancien site industriel occupé. Il invite l'habitant à lui transmettre ses coordonnées à l'issue de la réunion afin de convenir ensemble de cette marche de diagnostic et de travailler sur les solutions à apporter.

Situation d'un immeuble dégradé à Bordeaux Sud

Question d'un habitant : « *J'interviens au sujet d'un immeuble situé 28 rue Permentade, dans le quartier Saint-Michel (quartier Bordeaux Sud). Depuis plusieurs années, de nombreux désordres structurels sont signalés à la mairie : toiture très dégradée, poutres affaissées, fissures importantes et risques de chute de matériaux. Malgré plusieurs alertes et dossiers transmis, aucune solution n'a été apportée. Comment la Ville compte-t-elle intervenir face à cette situation qui présente un risque pour les occupants comme pour le voisinage ?* »

Thomas Cazenave remercie l'habitant pour son intervention et indique que la maire adjointe du quartier Bordeaux Sud, Hélène Jacquet, présente à ce conseil de quartier, prendra directement contact avec lui afin d'examiner en détail le dossier et d'assurer son suivi.

Revitalisation du centre de Caudéran et avenue Louis Barthou

Question d'une habitante : « *En tant que présidente de l'association des commerçants du centre de Caudéran, je souhaite savoir où en est le dossier de l'avenue Louis-Barthou. Cela fait maintenant 2 ans et demi que la rue est en sens unique et cette situation pénalise fortement le centre-ville.* »

Gérald Carmona rappelle que la revitalisation du centre de Caudéran constitue l'un des engagements majeurs de la nouvelle municipalité. Après avoir rencontré de nombreux commerçants, habitants et acteurs du quartier, il constate une perte d'attractivité commerciale et une diminution sensible de la fréquentation du centre.

Il souligne que plusieurs commerces restent vacants, que certains établissements ont réduit leurs effectifs et que plusieurs indicateurs, notamment la baisse de fréquentation observée par la pharmacie du centre, témoignent d'une véritable dévitalisation du quartier.

Il explique que la réouverture de l'avenue Louis Barthou s'inscrit dans une réflexion plus large intégrant la future requalification de l'avenue Saint-Amand. Sans attendre le lancement de ces travaux, prévu après la phase de concertation et d'études techniques, la municipalité souhaite rétablir rapidement une circulation plus fluide, sécurisée et améliorer la signalisation vers le centre-

ville et les commerces, et engager des actions destinées à redynamiser la vie commerciale et associative du quartier.

Il confirme que la décision de réouvrir l'avenue est prise et que les services travaillent actuellement aux modalités de mise en œuvre afin qu'elle intervienne dans les meilleurs délais.

Complément de l'habitante : « *Deux nouveaux commerces vont encore fermer et plusieurs établissements ont déjà dû réduire fortement leurs effectifs.* »

Gérald Carmona réaffirme la volonté de la municipalité d'agir rapidement afin de redonner de l'attractivité au centre de Caudéran et de soutenir durablement son activité commerciale et son animation.

Piétons, accessibilité et entretien des trottoirs

Question d'une habitante : « *Depuis que je suis confrontée au handicap, je mesure les difficultés de déplacement des personnes à mobilité réduite. Rue du Général-de-Gaulle, les vélos circulent régulièrement sur les trottoirs. Je ne les entends pas toujours arriver, on me klaxonne, on m'insulte parfois, et je trouve qu'il manque tout simplement de respect et de bienveillance envers les piétons.* »

Question d'un habitant : « *Les piétons semblent aujourd'hui les grands oubliés de l'espace public. Les vélos circulent sur les trottoirs, les piétons sont régulièrement mis en danger et parfois pris à partie. Je souhaite également revenir sur la rue Godard, dont nous avons déjà parlé avec M. Carmona : un nouvel accident avec délit de fuite s'y est encore produit récemment. Cette rue est devenue un véritable axe de transit alors qu'elle est très étroite.* »

Question d'un habitant : « *Les personnes en situation de handicap, les parents avec des poussettes ou les personnes âgées rencontrent de nombreuses difficultés pour circuler sur les trottoirs. Entre les herbes folles, les végétaux qui débordent des propriétés, les fils électriques et certains trottoirs encombrés, les déplacements deviennent compliqués. Je souhaite également signaler que la rue Albert Tournier continue de s'affaïsser malgré les constats réalisés par Bordeaux Métropole. Enfin, je tiens à saluer plusieurs évolutions positives depuis le début de votre mandat, notamment la remise en valeur des allées de Tourny et le désherbage des trottoirs à Caudéran. Je souhaite enfin attirer votre attention sur la complexité des démarches d'urbanisme pour installer une climatisation ou un store-banne, qui paraissent parfois disproportionnées pour des particuliers.* »

Thomas Cazenave rappelle que la municipalité souhaite replacer les piétons au cœur des politiques d'aménagement. Il indique que la réfection des trottoirs constitue désormais une priorité d'investissement, malgré le coût important de ces opérations. Il souligne que les piétons sont souvent les premiers usagers de l'espace public et que leur sécurité ainsi que leur confort de déplacement doivent être renforcés.

Il revient également sur la politique de désherbage des trottoirs, qu'il assume pleinement. Selon lui, cette démarche répond avant tout à un objectif de qualité et d'accessibilité de l'espace public et ne remet nullement en cause la politique de végétalisation de la Ville. Il rappelle que les plantations, les fosses végétalisées et les arbres continueront à être développés, mais estime qu'il n'est pas acceptable que certains trottoirs deviennent difficilement praticables ou que des équipements comme les avaloirs restent obstrués faute d'entretien.

Il indique enfin que la Ville poursuivra les opérations de nettoyage tout en rappelant aux propriétaires leurs obligations d'entretien lorsque la végétation privée empiète sur le domaine public.

Gérald Carmona précise que le plan d'urgence trottoirs ne se limite pas à la réfection des revêtements. Il s'inscrit également dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), qui vise à améliorer durablement les déplacements de toutes les personnes en situation de handicap.

Il indique que chaque opération de désherbage de trottoir s'accompagnera d'actions de sensibilisation auprès des habitants concernant l'entretien des abords des propriétés, le

rangement des bacs de collecte ou encore le désherbage devant chez eux, afin de garantir une accessibilité durable de l'espace public.

Accueil des personnes ne parlant pas français

Question d'une habitante : « *J'habite rue Pasteur. Je souhaite relayer une situation vécue par une amie américaine, victime d'une tentative d'intrusion à son domicile dans le quartier Saint-Michel. Malgré plusieurs appels à la police, elle n'a pas réussi à expliquer la situation, faute d'interlocuteur parlant anglais. Après près de 3 heures, j'ai dû servir d'intermédiaire par téléphone entre elle et les services de police pour traduire ses échanges. Existe-t-il des dispositifs ou des agents capables de prendre en charge ce type de situation lorsqu'une victime ne parle pas français ?* »

Thomas Cazenave indique que cette situation concrète mérite d'être examinée. Il propose de solliciter les responsables de la police municipale et de la police nationale afin de mieux comprendre les dispositifs existants et les solutions pouvant être apportées lorsque des personnes ne maîtrisent pas le français doivent contacter les services de secours ou déposer plainte.

Samuel Dechoux explique que le centre de commandement de la police municipale traite environ 41 000 appels par an. Si certains agents parlent anglais, ce n'est pas le cas de l'ensemble des effectifs. Il estime que ce sujet devra évoluer, notamment grâce aux nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, en développant par exemple des outils de traduction ou des possibilités de contact par écrit afin de faciliter les échanges avec les personnes étrangères. Il souligne plus largement la nécessité de poursuivre la modernisation des outils de la police municipale.

Arnaud Poupard explique que les appels au 17 sont traités dans un centre d'appel fonctionnant 24 h/24 et 7 j/7, dont l'organisation mobilise des effectifs importants. Il précise que plusieurs opérateurs répondent simultanément aux appels, ce qui permet généralement de trouver un agent parlant anglais. En revanche, il souligne qu'il est impossible de disposer de policiers maîtrisant l'ensemble des langues parlées par les touristes et visiteurs étrangers. Il rappelle que l'administration française communique officiellement en français, tout en précisant que les policiers s'efforcent toujours de trouver des solutions pour se faire comprendre, notamment en ayant recours à des applications de traduction. Il précise que la police nationale étudie également des solutions de traduction automatisée, même si ces outils ne sont pas encore opérationnels.

Parc Bordelais : animations, circulation des vélos et tranquillité

Question d'une habitante : « *Je souhaite témoigner des nuisances subies par les riverains à l'occasion des événements musicaux organisés au Parc Bordelais. Au-delà de la musique, c'est surtout le niveau sonore qui pose un problème : lors d'un concert organisé au mois de mai, le bruit et les vibrations étaient tels que les maisons et les fenêtres tremblaient. Or, 2 nouveaux événements sont déjà annoncés pour les mois de juillet et de septembre, ce qui suscite une vive inquiétude. Ces manifestations entraînent également des problèmes de sécurité, avec notamment une voiture fracturée dans la rue Despax, ainsi que des nuisances liées aux comportements de certains participants, des déjections humaines ayant par exemple été constatées devant plusieurs habitations le lendemain des événements.* »

Gérald Carmona indique que la municipalité a bien été alertée par plusieurs riverains à la suite des 2 festivals de musique amplifiée organisés au Parc Bordelais, ainsi qu'à l'occasion de la Fête de la musique. Il reconnaît que le niveau sonore, en particulier les basses, a généré d'importantes nuisances, certains habitants ont même signalé le déclenchement d'alarmes. Il précise qu'une charte encadrant les niveaux sonores existe déjà et que son application sera réexaminée avec les services. Sans remettre en cause l'organisation d'événements au Parc Bordelais, il estime qu'il est indispensable de mieux concilier l'animation du site avec le respect des riverains, notamment en retravaillant les niveaux sonores, les horaires de fin des manifestations et les conditions de dispersion du public.

Remarque d'un habitant : « *À défaut de concerts aussi bruyants, pourquoi ne pas privilégier des concerts de musique classique, qui seraient plus adaptés au lieu et aux riverains ?* »

Question d'une habitante : « Je souhaite revenir sur la circulation des vélos dans le Parc Bordelais, mais aussi au Jardin public. Des barrières ont été installées aux entrées du Parc Bordelais pour ralentir les cyclistes, mais elles ne sont manifestement pas respectées et de nombreux vélos continuent à circuler à vive allure. Cette situation est particulièrement dangereuse pour les jeunes enfants, notamment ceux accompagnés par les assistantes maternelles, ainsi que pour les personnes âgées. J'ai déjà vu la police municipale intervenir pour rappeler les règles, mais sans verbalisation. Envisagez-vous de renforcer sa présence dans les parcs, de manière plus régulière, et quelles mesures ou sanctions pourraient être mises en œuvre pour faire réellement respecter cette interdiction ? »

Thomas Cazenave rappelle que la municipalité ne souhaite pas opposer les différents usagers de l'espace public (automobilistes, cyclistes ou piétons), mais faire en sorte que chacun puisse y trouver sa place dans le respect de règles communes. Il estime que la cohabitation repose avant tout sur le respect de ces règles et que la police municipale est désormais chargée de les faire appliquer avec discernement.

Il prend l'exemple des fat bikes (vélos électriques à gros pneus) et des trottinettes débridées, dont certains circulent à des vitesses très élevées, parfois sur les pistes cyclables, sur les trottoirs ou dans les parcs. Il indique avoir demandé, dès le début du mandat, que la police municipale procède à des contrôles de vitesse, vérifie le débridage de ces engins et verbalise les infractions, ce qui n'était pas pratiqué auparavant. Il précise également que la Ville travaille avec la police nationale afin de pouvoir, lorsque cela est nécessaire, procéder à la confiscation de ces véhicules, sous réserve de résoudre les questions logistiques liées à leur stockage.

Plus largement, il affirme assumer une politique de contrôle et de verbalisation lorsque les règles ne sont pas respectées, qu'il s'agisse des automobilistes, des cyclistes ou des utilisateurs de trottinettes. Il précise toutefois que cette action doit rester proportionnée et s'accompagner, lorsque la situation le permet, de rappels à l'ordre. Selon lui, le respect des règles communes constitue la condition indispensable d'une cohabitation apaisée entre tous les usagers de l'espace public.

Gérald Carmona revient sur la question de la circulation des vélos dans le Parc Bordelais. Il indique que les barrières Vauban installées aux entrées du parc l'ont été à la demande d'un habitant afin de ralentir les cyclistes. La Ville a également expérimenté un marquage au sol réalisé avec des enfants pour sensibiliser les usagers, mais celui-ci s'est rapidement effacé. Un nouveau marquage plus durable est donc envisagé. Il reconnaît toutefois que ces aménagements ne suffisent pas et qu'une réflexion plus globale devra être menée sur les circulations à l'intérieur du parc.

Il souligne notamment que d'importants flux de vélos circulant parfois à vive allure à proximité de l'aire de jeux entraînent des risques et que l'absence d'espaces de stationnement dédiés contribue également à ces difficultés. Selon lui, il existe un véritable sujet d'organisation et de sécurisation des déplacements à l'intérieur du Parc Bordelais.

Réaménagement de l'avenue Saint-Amand

Question d'une habitante : « J'habite avenue Saint-Amand. Au-delà de la réfection des trottoirs, je souhaite savoir ce qu'il est prévu pour cette avenue, car la circulation y est devenue très difficile à vivre. Entre les bus, les poids lourds et le trafic de transit, renforcé notamment par les modifications de circulation autour du rond-point, les nuisances sont importantes pour les riverains. Quelles solutions envisagez-vous pour apaiser la circulation sur l'avenue Saint-Amand ? »

Gérald Carmona indique que la requalification de l'avenue Saint-Amand s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le plan de circulation du secteur. Il rappelle que la rue Godard, également évoquée au cours de la réunion, présente, elle aussi, d'importants problèmes de vitesse, sur lesquels la Ville commence déjà à intervenir à la suite des diagnostics réalisés sur le terrain. Des mesures sont notamment prévues pour ralentir les véhicules et interdire le passage de certains poids lourds.

Concernant l'avenue Saint-Amand, il précise que le projet fera l'objet d'une concertation et que les études reposent sur un nombre limité de scénarios d'aménagement. Parmi les pistes étudiées figure notamment le déplacement de la ligne de bus vers un autre itinéraire, afin de réduire les nuisances pour les riverains et d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité, notamment pour les cyclistes.

Équipements sportifs et soutien au sport amateur

Question d'un habitant : « *Je représente le CAM de Bordeaux. Je souhaite vous interroger sur l'avenir des équipements sportifs, notamment le complexe Stéhélin, où des améliorations ont déjà été réalisées en matière de sécurité, mais restent insuffisantes. Je souhaite également attirer votre attention sur le complexe Maginot, utilisé notamment par la section tennis de table, dont les installations sont devenues obsolètes, avec notamment une toiture en Everit contenant de l'amiante. Enfin, quelle sera la politique municipale en faveur des associations sportives, en particulier celles qui ne relèvent pas du très haut niveau ?* »

Thomas Cazenave réaffirme sa conviction que le sport constitue un levier essentiel de cohésion sociale, de santé et de lutte contre l'isolement. Il souligne l'importance que la municipalité accorde au sport amateur, tout en reconnaissant le retard accumulé dans la rénovation de nombreux équipements sportifs de proximité.

Il indique que des améliorations sont programmées sur le complexe Stéhélin, tout en reconnaissant que de nombreux équipements nécessitent encore des travaux de réhabilitation.

S'agissant du sport de haut niveau, il rappelle qu'une nouvelle compétence métropolitaine lui est désormais consacrée afin de mieux accompagner les clubs dans leur développement. L'objectif est de favoriser une dynamique collective à l'échelle de la métropole, au bénéfice de disciplines comme l'athlétisme, le volley-ball, le handball, le basket-ball ou encore le tennis de table. Il souligne à ce titre les très bons résultats obtenus par la section tennis de table du CAM, dont il a récemment visité les installations.

Sécurisation de la rue Pasteur

Question d'un habitant : « *J'habite rue Pasteur. Je souhaite attirer votre attention sur les problèmes de vitesse constatés sur cette rue, notamment entre le Carrefour Ferry et la maison de retraite. À plusieurs reprises, ma famille et moi avons failli être renversés en traversant. Les véhicules y circulent souvent à une vitesse excessive, y compris les bus et certains véhicules de service. Il est particulièrement difficile de traverser la rue, notamment au niveau du n° 187.* »

Gérald Carmona indique qu'un renforcement de la signalisation est prévu sur l'ensemble de la rue Pasteur, entre les boulevards et le carrefour Ferry, afin de mieux rappeler la limitation de vitesse à 30 km/h, aujourd'hui insuffisamment matérialisée. Il précise que la Ville étudiera également la possibilité d'installer un radar pédagogique et n'exclut pas de renforcer les contrôles de vitesse si la situation le nécessite.

Requalification du secteur Poincaré et aménagements de circulation

Question d'une habitante : « *J'habite le secteur Poincaré. Je souhaite savoir quel est l'avenir du site occupé par l'AFPA et s'il est prévu un projet de réhabilitation ou de requalification. Je m'interroge également sur les travaux annoncés rues Bréau et Émile Géry : après le retrait de barrières de sécurité, les riverains ont été informés de futurs aménagements en chicane pour le stationnement, sans précisions sur leur localisation ni leur calendrier. Ces travaux suscitent des interrogations, alors que le secteur connaît déjà d'importantes difficultés de circulation, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles, avec des comportements dangereux de certains automobilistes.* »

Gérald Carmona indique que plusieurs emprises foncières de Caudéran, dont le site de l'AFPA, sont appelées à évoluer dans les prochaines années. Il assure que la municipalité sera

particulièrement attentive aux futurs projets d'aménagement afin de préserver l'identité de « ville jardin » de Caudéran et de veiller à la qualité des opérations d'urbanisme qui seront engagées.

Mayeul L'Huillier confirme que des aménagements de stationnement en chicane sont bien prévus dans plusieurs rues du secteur Poincaré afin de réduire la vitesse des véhicules sur ces voies de desserte locale. Les travaux doivent intervenir dans les prochaines semaines. Si le calendrier précis n'est pas encore arrêté, les riverains seront informés de leur mise en œuvre par la mairie de quartier.

Protection des enfants dans les accueils périscolaires

Suite de la question précédente d'une habitante : « Au regard des récentes affaires de violences sexuelles révélées dans des structures accueillant des enfants, je souhaiterais savoir comment la Ville de Bordeaux, qui confie l'organisation du périscolaire à des associations, entend renforcer la prévention et la protection des enfants face à ces risques. »

Thomas Cazenave rappelle que la lutte contre toutes les formes de violences constitue l'une des grandes priorités du mandat. Il indique que la Ville vient de présenter, avec Anne Fahmy, un plan de protection des enfants destiné à prévenir et traiter toute situation de violence, notamment sexuelle, dans les structures accueillant des mineurs.

Il souligne que le périscolaire repose sur un réseau associatif engagé et professionnel, avec lequel la Ville a décidé de renforcer les dispositifs de prévention. Les adultes au contact des enfants sont formés à repérer les situations à risque et à recueillir la parole des enfants. En cas de signalement, la municipalité applique un principe de précaution consistant à écarter immédiatement l'adulte concerné, indépendamment des suites de l'enquête judiciaire, afin de protéger l'enfant. Chaque situation fait systématiquement l'objet d'un signalement au procureur de la République.

Il précise que les vérifications réalisées sur les intervenants du périscolaire (casier judiciaire et fichiers spécialisés) seront étendues aux autres personnels municipaux en contact avec des enfants, grâce à la mise en place d'un certificat d'honorabilité. Ce dispositif concernera également l'ensemble des structures municipales accueillant des mineurs, comme les établissements culturels ou les clubs sportifs.

Enfin, la Ville prévoit une signalétique spécifique dans les établissements, un plan de formation des adultes intervenant auprès des enfants et réaffirme sa volonté d'appliquer sans exception l'ensemble des recommandations de la CIIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants). Thomas Cazenave insiste sur le fait que la municipalité a choisi de mettre en œuvre l'intégralité de ces préconisations, considérant qu'aucun compromis n'est possible sur la protection des enfants.

Adaptation de la ville aux épisodes de canicule

Réponse générale et complémentaire de Thomas Cazenave en raison de l'actualité :

En conclusion des échanges, **Thomas Cazenave** revient sur les épisodes de canicule, qu'il considère comme un défi majeur auquel Bordeaux devra s'adapter durablement. Il réaffirme le choix de la municipalité de maintenir les écoles ouvertes malgré les fortes chaleurs, estimant qu'il est de sa responsabilité d'assurer la continuité du service public et de protéger les enfants. Il rappelle que des solutions alternatives ont été proposées à tous les établissements, avec la mise à disposition de lieux climatisés à proximité. Vingt écoles ont ainsi accepté de déplacer leurs élèves, tandis que d'autres ont choisi de ne pas recourir à ce dispositif. Il indique que cette première expérience permettra d'améliorer l'organisation dès l'année suivante.

Il annonce également que la Ville poursuivra l'adaptation des établissements scolaires en prévoyant, dans chaque école, au moins un espace rafraîchi ou climatisé, précisant qu'il n'a « aucun tabou » sur le recours à la climatisation lorsque celle-ci est nécessaire pour garantir de bonnes conditions d'accueil.

Plus largement, il estime que Bordeaux doit adapter son urbanisme aux nouvelles réalités climatiques. Il souhaite ouvrir une réflexion sur l'évolution des règles applicables à certains équipements de protection contre la chaleur, tels que les stores, volets ou climatiseurs, y compris dans les secteurs protégés. Des échanges sont engagés avec les services d'urbanisme et les instances liées au classement UNESCO afin de concilier préservation du patrimoine et adaptation au changement climatique. Selon lui, ces évolutions sont indispensables pour maintenir des conditions de vie acceptables dans les logements bordelais face à la multiplication des épisodes de forte chaleur.

CONCLUSION

Thomas Cazeneuve

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave remercie le commissaire de police pour l'engagement des services de police nationale au service de la sécurité des Bordelaises et des Bordelais. Il remercie également l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges, soulignant que ces conseils de quartier ont vocation à nourrir un dialogue de proximité tout au long du mandat. Il invite enfin les habitants à poursuivre les discussions de manière conviviale autour d'un verre et remercie les équipes de la mairie pour l'organisation de cette première réunion de quartier.

ANNEXE : SYNTHÈSE DES FICHES DE CONTRIBUTIONS

Dans le cadre du temps d'accueil participatif prévu de 18h30 à 19h00 avant le début du conseil, il a été proposé aux participants de répondre à une feuille de contributions permettant de mieux connaître les habitudes de vie du quartier. Les questions posées sont exposées ci-dessous :

Synthèse des 80 répondants		
Les répondants sont dans le quartier depuis...	Le quartier de Caudéran, c'est ...	Un lieu préféré
Moins de 5 ans : 12	Un quartier calme, verdoyant et agréable, offrant une qualité de vie appréciée, un esprit de village et une proximité avec le centre-ville. Les nouveaux habitants évoquent un quartier familial et accueillant, même si certains regrettent un manque d'animations.	Le Parc Bordelais est de loin le lieu le plus cité. Viennent ensuite le Parc Monséjour, le Square/Parc Armand Faulat, la Maison paroissiale et l'église Saint-Amand, les petites rues résidentielles, les concerts place Ozanam et les équipements de proximité (piscines).
Entre 5 et 15 ans : 16	Un quartier paisible, agréable et inspirant, où il fait bon vivre. Les répondants apprécient la proximité des commerces, des transports et des espaces verts, ainsi que l'esprit de village. Quelques-uns constatent cependant une dégradation du calme ou une circulation plus importante.	Le Parc Bordelais reste très largement le lieu préféré. S'y ajoutent le Parc Monséjour, Saint-Amand (église et place), Primrose, AGJA, la cabane du Parc, les repas de quartier et la rue du Bocage pour son patrimoine architectural.
Plus de 15 ans : 48	Pour les habitants de longue date, Caudéran est avant tout un lieu de vie, souvent le quartier de naissance ou d'enfance, auquel ils sont fortement attachés. Ils mettent en avant le calme, le cadre de vie, le caractère familial, la tranquillité et l'esprit de village. Plusieurs regrettent néanmoins une augmentation de la circulation et estiment que le quartier a perdu une partie de son caractère d'autrefois.	Le Parc Bordelais constitue très largement le principal lieu de référence. Les habitants citent également l'église et la place Saint-Amand, la Maison paroissiale, le Parc Monséjour, le Parc Stéhélin, la Médiathèque, Grand Lebrun, Primrose, AGJA, ainsi que des souvenirs plus personnels (mariage à l'église Saint-Amand, repas de quartier, lieux de rencontre et de vie quotidienne).
Pour rester informé des actualités dans mon quartier, j'utilise	Nombre de voix	Classement
Les réseaux sociaux	34	3

La Newsletter quartier	52	1
Le bouche à oreille	27	4
La presse	20	5
Le site de la ville de Bordeaux	42	2
Le site Bordeaux Participation	6	6
Autre	3	7

Pour rester informés des actualités quartier, les participants plébiscitent surtout la Newsletter quartier, puis le site de la ville de Bordeaux et les réseaux sociaux.

Il a également été demandé aux participants de se localiser sur une carte A0 du grand quartier de Caudéran, sous-divisés en 3 quartiers :

- Saint-Amand Parc Bordelais : 38 participants
- Poincaré Primrose : 13 participants
- Stéhélin – Monséjour : 26 participants

